

PLAN STRATEGIQUE 2008 - 2010

VISION :

Conditions de vie améliorées ; garant du développement et gestion durable des ressources naturelles.

BUT (=OBJECTIF GLOBAL)

Contribuer a la réduction de la pauvreté du monde rural et a l'amélioration de la gestion des ressources naturelles des zones de haute biodiversité menacée.

STRATEGIE

Promouvoir la mise en œuvre des activités de développement intégré dans toutes les interventions.

ZONES PRIORITAIRES

Zones riveraines du corridor forestier de Fandriana-Vondrozo (COFAV) et du corridor forestier de Tapia de l'Amoron'i Mania.

OBJECTIFS :

1- AMELIORER LE SYSTEME DE TRAVAIL DE L'ONG

- 1.1. Développement institutionnel et organisationnel.
- 1.2. Développement et réalisation d'un plan de renforcement de capacité (technique et administrative).
- 1.3. Améliorer le plan de communication externe et interne.
- 1.4. Améliorer le système de suivi et évaluation, de gestion des données.
- 1.5. Capitalisation des acquis et dissémination des résultats.
- 1.6. Plaidoyer et levée de fonds auprès des diverses organismes de développement nationaux et internationaux pour les projets de développement intégré.
- 1.7. Extension de partenariat avec les secteurs qui affectent le projet.

2- PROMOUVOIR UN SYSTEME DE COMMUNICATION EFFICACE AU NIVEAU COMMUNAL

- 2.1. Améliorer le système de communication pour le développement intégré au niveau communautaire.
- 2.2. Documentation, valorisation et réplique des meilleures pratiques communautaires.
- 2.3. Développement des outils de communication taillée sur mesure pour la faciliter le transfert des informations et développer les compétences des populations cibles.
- 2.4. Facilitation de partenariat avec des organismes divers et pour la mobilisation des acteurs dans tous les domaines de développement.

3- PROMOUVOIR L'APPROPRIATION DES ACTIVITES DE DEVELOPPEMENT PAR LES GROUPES CIBLES

- 3.1. Assurer la pérennisation des activités promues.
- 3.2. Concevoir et mettre en œuvre un plan de transfert de compétences.
- 3.3. Appuyer la communauté à élaborer et mettre en œuvre leur propre projet de développement.
- 3.4. Renforcer de la capacité technique et organisationnelle des leaders et structures communautaires à la planification, mise en œuvre, suivi et évaluation des activités de développement.
- 3.5. Améliorer et adapter les approches déjà utilisées en matière de la promotion des activités de développement (Commune championne, paysan paysan).

4- PROMOUVOIR LA PARTICIPATION FEMININE AUX ACTIVITES DE DEVELOPPEMENT

- 4.1. Développement d'un plan de renforcement de capacité des femmes.
- 4.2. Développement de l'artisanat ou autres activités féminines.
- 4.3. Promotion de l'empowerment des femmes.

5- PROMOUVOIR L'EDUCATION POUR TOUS

- 5.1. Augmenter le taux de scolarisation des enfants.
- 5.2. Appuyer la mise en place des nouveaux bâtiments scolaires.

6- PROMOUVOIR LA SECURITE ALIMENTAIRE

- 6.1. Promouvoir la culture des aliments de bases nutritives y compris des ignames et patate doux riches en vitamine A, et la moringa.
- 6.2. Promouvoir la plantation des arbres fruitiers.
- 6.3. Promouvoir les techniques pour la conservation et stockage des aliments.
- 6.4. Renforcer la capacité communautaire sur la stockage des aliments et la gestion de ménage.

7- PROMOUVOIR LE BIEN ETRE DE LA POPULATION CIBLE

7.1. Promouvoir l'accès a l'eau potable des populations cibles

- 7.1.1.** Multiplier les interventions de mise en place et réhabilitation des infrastructures pour l'approvisionnement en eau potable.
- 7.1.2.** Renforcer la capacité de gestion des infrastructures d'eau potable des populations cibles.
- 7.1.3.** Rendre opérationnel les associations des usagers d'eau.
- 7.1.4.** Mener des campagnes de communication pour le traitement de l'eau.

7.2. Promouvoir la santé pour tous

- 7.2.1.** Promouvoir l'amélioration des accès aux services de santé.
- 7.2.2.** Promouvoir la planification familiale et la santé de la reproduction
Promouvoir la lutte contre les maladies transmissibles, surtout la tuberculose et le paludisme.
- 7.2.3.** Aider la population à lutter activement au VIH/SIDA.

7.3. Promouvoir l'hygiène et l'assainissement au niveau communautaire

- 7.3.1.** Communiquer sur l'hygiène, l'assainissement et l'eau potable communautaire à travers la promotion de la campagne WASH à tous les niveaux.
- 7.3.2.** Faciliter le changement de comportement positif liée à l'eau, l'assainissement et l'hygiène à travers la promotion de l'accès à l'information et matériaux nécessaires pour le lavage des mains, l'utilisation des latrines et la traitement d'eau.

8- APPUYER LA COMMUNAUTE A ADAPTER AUX IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- 8.1.** Développer des nouvelles activités génératrices de revenus ou celles améliorées adaptées aux conditions locales et ciblant les personnes les plus vulnérables aux impacts du changement climatique.
 - 8.1.1.** Renforcer la résilience et adaptation des communautés et écosystèmes aux effets du changement climatique.
 - 8.1.2.** Promouvoir la sécurisation foncière.
 - 8.1.3.** Promouvoir l'intensification et diversification de l'agriculture, y compris la promotion de l'utilisation des semences améliorées.
 - 8.1.4.** Renforcer le planning des nouvelles aires protégées efficaces.
 - 8.1.5.** Promouvoir le suivi écologique participatif avec des communautés locales.
 - 8.1.6.** Développer des activités de recherche appliquée au niveau communautaire.

9- APPUYER LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES PAR DES COMMUNAUTES

- 9.1. Appuyer le processus de la mise en place des nouvelles aires protégées.
- 9.2. Appuyer les communautés de base à mettre en place un système de gestion efficace pour les nouvelles aires protégées et les zones cibles des transferts de gestion.
- 9.3. Accompagner les communautés de base pour assurer une meilleure gestion des ressources naturelles et la mise en œuvre du plan d'aménagement.
- 9.4. Promouvoir davantage l'éducation environnementale et la communication pour ancrer le réflexe environnemental au niveau des populations riveraines des ressources naturelles.
- 9.5. Mettre en œuvre / soutenir des minis projets de conservation et de développement intégré au niveau des zones de haute biodiversité, pour promouvoir des nouvelles activités génératrices de revenus (AGR), ou des AGR améliorées.
- 9.6. Promouvoir des sources d'énergies alternatives.

10- PROMOUVOIR L'AGRICULTURE ET L'ELEVAGE DURABLE

- 10.1. Renforcer la capacité technique des paysans en matière d'agriculture et élevage moderne, surtout l'apiculture moderne.
- 10.2. Renforcer la capacité de transfert de compétences entre paysans.
- 10.3. Appuyer la mise en place de centre / système de formation des paysans au niveau local.
- 10.4. Promouvoir la valorisation des 'tanety'.
- 10.5. Identifier et développer des filières porteuses adaptées à chaque site cible (ex : vannerie, apiculture et soie).
- 10.6. Développer l'approche filière.

11- PROMOUVOIR LA PROFESSIONNALISATION DES PAYSANS

- 11.1. Mener des études de marché et de business plan au niveau de chaque structure cible (artisanat, agriculture).
- 11.2. Renforcer les actions de marketing.
- 11.3. Renforcer la capacité des paysans en matière de norme et qualité, organisation de travail.
- 11.4. Faciliter l'accès des paysans au micro crédit.

12- PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE À TOUS LES NIVEAUX

- 12.1. Renforcer la capacité des leaders communaux et communautaires.
- 12.2. Appuyer la communication pour la promotion de la bonne gouvernance à tous les niveaux.
- 12.3. Appuyer la mise en place d'un système de partage d'informations au niveau des sites cibles.
- 12.4. Promouvoir l'auto responsabilisation des communes et communauté sur le respect des biens communs et l'application des règlements en place.